

## COMITÉ DE PARENTS – COMMISSION SCOLAIRE DES PHARES

### PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE TENUE LE MARDI 14 JUIN 2011, À L'ÉCOLE LAVOIE, À ST-EUGÈNE DE LADRIÈRE (RÉUNION CP-10-11-109R)

---

Étaient présent(e)s :

#### Mesdames :

Ann Marchand	Déleguée de l'école Élisabeth-Turgeon
Catherine Laurian	Substitut de l'école des Merisiers
Chantale Lévesque	Déleguée de l'école de l'Estran
Kathleen Baker	Déleguée de l'école du Rocher-D'Auteuil
Katie Bérubé	Déleguée de l'école des Cheminots
Lynn Dufour	Déleguée de l'école Langevin
Nathalie Morin	Déleguée de l'école du Portage
Yannick Ouellette	Déleguée de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie
Cathy Ouellet	Déleguée du comité consultatif EHDAA
Élise Lavoie	Observatrice, de l'école de l'Aquarelle

#### Messieurs :

Claude Lévesque	Délegué de l'école de la Colombe
Eric Brillant	Substitut de l'école de la Rose-des-Vents
Patrice Cayouette	Délegué de l'école Paul-Hubert
Roberto Parent	Délegué de l'école de la Rose-des-Vents
Daniel Beaulieu	Substitut de l'école du Grand-Pavois
Pascal D'Astous	Substitut de l'école de l'Écho-des-Montagnes-Lavoie

#### Absences :

Mireille Leclerc (*)	Déleguée de l'école des Hauts-Plateaux
Nathalie Proulx (*)	Déleguée de l'école Boijoli
Virginie Hébert (*)	Déleguée de l'école du Havre-Saint-Rosaire
Chantale Raymond (*)	Déleguée de l'école de Sainte-Luce-des-Bois-et-Marées-Lévesque
Marie-Andrée Roy (*)	Déleguée de l'école de l'Aquarelle
Annie Bernier (*)	Déleguée de l'école des Alizés
Micheline Lizotte (*)	Déleguée de l'école Saint-Jean
Élisabeth Beaudoin (*)	Déleguée de l'école du Grand-Pavois
Gaston Rioux (*)	Délegué de l'école des Beaux-Séjours
Yve Rouleau (*)	Délegué de l'école des Sources
Nelson Bussièrès (*)	Délegué de l'école Norjoli

(\*) motivée

---

### ACCUEIL ET VISITE DE L'ÉCOLE LAVOIE (18 H 30 À 19 H 00)

Les membres et délégué(e)s sont accueillis par M. Pascal D'Astous; celui-ci accompagne le groupe pour la visite de l'école suivie d'un résumé de l'histoire du village de St-Eugène ainsi que de l'école Lavoie.

#### 1.0 OUVERTURE ET PRÉSENCES (19 h 00)

Après vérification du quorum, en remplacement du président, Mme Ann Marchand, déclare l'assemblée ouverte.

#### 2.0 MOT DE BIENVENUE

Mme Ann Marchand souhaite la bienvenue à tous et à toutes.

### **3.0 INVITÉE : MME MARTINE CLICHE, PRESIDENTE DU SERM SUJET : LA CLIENTELE EHDAA**

L'allocution de Mme Cliche est reportée à une date ultérieure en raison de sa non-disponibilité.

### **4.0 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

#### **CP-10-11-109R-82**

**Il est proposé par Mme Line Dufour appuyé par Mme Chantal Lévesque, d'adopter l'ordre du jour de la présente réunion, avec les ajouts suivants :**

- 8.3 Réclamations des frais encourus par les membres auprès de M. Yve Rouleau
- 12.3 Remplacement de Mme Yannick Ouellette au comité COSMOSS
- 12.4 Motion de félicitations à M. Gaston Rioux pour son élection au poste de président de la FCPQ
- 12.5 Démission de M. Gaston Rioux au poste de commissaire-parent et nouvelle nomination
- 12.6 Dossier-récréation : demande d'informations de la part de Mme Micheline Lizotte
- 12.7 Participation des parents à l'assemblée générale de leur conseil d'établissement
- 12.8 Sondage sur la journée-conférence du 30 avril 2011

### **5.0 PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 10 MAI 2011**

#### **5.1 Adoption du procès-verbal**

Correction : Mme Lynn Dufour, déléguée de l'école Langevin, était présente (et non absente).

#### **CP-10-11-109R-83**

**Il est proposé par M. Claude Lévesque, appuyé par Mme Chantale Lévesque, d'adopter le procès-verbal de la réunion du 10 mai 2011 avec la modification. Adopté à l'unanimité.**

#### **5.2 Suivi au procès-verbal du 10 mai 2011 (Mme Ann Marchand)**

Le comblement du poste de la direction de l'école de la Rose-des-Vents (point 11.1) devrait être fait au cours des prochains jours.

### **6.0 CONSULTATIONS**

#### **6.1 Politique relative à la probité et à la vérification des antécédents judiciaires**

Les membres du comité de parents ont soulevé les commentaires suivants :

##### **▪ Page 4 de 13, point 8.1.3.1 (les paragraphes a et b): conducteurs d'autobus**

Ces deux articles doivent s'appliquer aux conducteurs d'autobus scolaires, et une grande vigilance doit être exercée vis-à-vis les infractions mentionnées. Ainsi la Commission scolaire, dans une approche de prévention, doit demander aux détenteurs de contrats de transport scolaire d'être attentifs et vigilants concernant tous les genres d'infractions au Code de la sécurité routière commises par les conducteurs. La Commission scolaire devrait être informée de ces infractions.

Concernant l'accumulation de 7 points d'inaptitudes, il serait de mise qu'une intervention plus précoce se fasse. Pourquoi attendre d'en être à ce point avant de réagir?? De telles infractions doivent être assez sérieuses pour soulever un questionnement de la part des responsables et des personnes en autorité. La sécurité des enfants est primordiale et ceci en tout temps.

##### **▪ Page 10 de 13, au point 10.1.3 (texte de la page 11) : vérification systématique et échantillonnage**

Il apparaît important que tout le personnel soit soumis à une vérification des antécédents judiciaires durant une période fixée. Pourquoi avoir enlevé la vérification au moins une fois à tous les 7 ans?? Plusieurs parents présents ayant un emploi dans le secteur public, notamment dans la santé, se disent soumis à une vérification de leurs antécédents judiciaires sur une base régulière, soit annuellement ou aux deux ans. Et pourtant ceux-ci ne sont pas directement en lien ou en contact avec des élèves. Un resserrement des vérifications ne devrait-il pas être fait pour une plus grande prévention?

Il serait préférable que chaque personne soit soumise au processus de vérification au moins une fois à tous les 5 ans, et ainsi le taux de l'échantillonnage ajusté à cette demande.

#### **CP-10-11-109R-84**

**Il est proposé par Mme Yannick Ouellette, appuyé par Mme Catherine Laurian, de faire parvenir à la commission scolaire les questionnements des membres vis-à-vis les conducteurs d'autobus scolaires ainsi que sur les aspects de vérifications systématiques et d'échantillonnage. Adopté à l'unanimité.**

### **6.2 Modifications à la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire (article 1.0)**

Les membres du comité de parents ont soulevé les commentaires suivants :

- Bien que le système informatisé de gestion du transport scolaire semble très bien fonctionner, plusieurs parents se questionnent sur la façon de calculer la distance entre le domicile et l'école de l'élève afin de déterminer la gratuité ou non du transport scolaire;
- Les outils informatiques d'optimisation de tracés pour les véhicules routiers ne tiennent pas compte de la réalité des piétons; un logiciel peut être excellent pour optimiser un circuit d'autobus, mais celui-ci est-il nécessairement adapté aux trajets piétonniers?;
- Il faut se rappeler que le transport scolaire existe afin d'éviter d'imposer une distance de marche trop grande aux élèves; cependant le parcours réel retenu doit emprunter les voies publiques et respecter les mesures de sécurité prévues dans les lois, règlements et bonnes pratiques, telles que les utilisations des trottoirs, passages piétonniers désignés, etc.;
- Il est incontournable de tenir compte des bonnes pratiques en matière de sécurité routière lorsque de jeunes enfants sont concernés;
- Il faut faire abstraction des autobus quand vient le temps de calculer la distance qu'un élève aura à parcourir (à marcher) pour se rendre à son école (entrée principale);
- Une définition de voie publique est demandée.

#### **CP-10-11-109R-85**

**Il est proposé par M. Daniel Beaulieu, appuyé par Mme Katie Ouellet, de faire parvenir à la Commission scolaire des Phares les commentaires et les questionnements des parents afin que ceux-ci soient pris en considération dans ce projet de modifications de la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire le matin et le soir. Adopté à l'unanimité.**

### **7.0 RETOUR : NOMINATION AU POSTE DE COMMISSAIRE POUR LA CIRCONSCRIPTION NO.18**

M. Jean-François Parent, directeur général, a procédé le 13 juin dernier à l'affirmation solennelle de M. Daniel Thibeault, commissaire de la circonscription no.18 (La Rédemption – Sainte-Jeanne-D'Arc – Sainte-Angèle-de-Mérici – Saint-Joseph-de-Lepage – Lac-à-la-Croix – Saint-Octave-de-Métis). Les membres du comité de parents lui transmettent leurs félicitations.

### **8.0 TRÉSORERIE (M. Yve Rouleau étant absent, Mme Marchand effectue le suivi)**

#### **8.1 Situation financière**

L'encaisse au 30 avril 2011 était de 6 212,80 \$ pour le comité de parents et de 2 192,00 \$ pour le fonds commun.

#### **8.2 Acceptation des comptes**

Les dépenses encourues pour la réalisation de la journée-conférence sont estimées à 2 600,00 \$ (les factures ont été payées au cours du mois de mai).

#### **CP-10-11-109R-86**

**Il est proposé par Mme Chantale Lévesque, appuyé par M. Lynn Dufour, d'accepter les états financiers (estimés) en date du 14 juin 2011 ainsi que les dépenses encourues tels que présentées. Adopté à l'unanimité.**

#### **8.3 Réclamation des frais**

Il est important que toutes les demandes de remboursement de dépenses (frais de gardiennage, kilométrage et autres) soient acheminées au trésorier, M. Yves Rouleau, dans les plus brefs délais. Les états financiers doivent être en annexe au rapport annuel, ceux-ci seront adoptés à la réunion du 30 août prochain.

## **9.0 FCPQ**

### **9.1 Retour sur le congrès annuel de la FCPQ (3 et 4 juin 2011)**

Les commentaires émis par les membres et substituts qui ont assisté au 35<sup>ème</sup> Congrès annuel de la FCPQ étaient très positifs et des plus intéressants.

### **10.0 TOUR DE TABLE : SUJETS DE REFLEXION DU CP AVEC LES REPRESENTANTS DE LA CSDP**

- le dossier des récréations;
- les 8 jours de congés additionnels au préscolaire;
- les services d'aide aux devoirs dans les écoles;
- les services d'aide pour les jeunes des secondaires 3, 4 et 5;
- assurer le déplacement sécuritaire des élèves qui doivent se déplacer à pied, à vélo;
- site web de la CSDP : avoir le comité de parents en 1<sup>er</sup> page ou avoir un onglet distinctif;
- plus de stabilité au sein des directions d'école;
- démystifier le temps compensé, congés, congés consécutifs, postes par intérim, postes permanents;
- le délai pour les rencontres des comités d'analyse des écoles en menace de fermeture;
- le protecteur de l'élève : évaluation et bilan depuis son entrée en fonction.

## **11.0 INFORMATIONS**

### **11.1 Commissaires-parents (M. Patrice Cayouette)**

#### **▪ Séance ordinaire du conseil des commissaires tenue le 30 mai 2011:**

- Mme Marjolaine Bernier-Dumais, directrice de l'école Paul-Hubert, présente Mme Éloïse Carré, première ministre du gouvernement étudiant, qui nous présente les différentes activités vécues à l'école Paul-Hubert;
- Motion de remerciements au personnel retraité de la CSDP en 2010-2011;
- Adoption d'une entente pour l'aménagement d'un CPE dans les locaux de l'école de l'Envol;
- Pour consultation : modification à la Politique sur l'admissibilité au transport scolaire;
- Intérêts sur les taxes impayées : taux exigés en 2011-2012;
- Calendrier fixant le jour, l'heure et le lieu des séances ordinaires du conseil des commissaires en 2011-2012;
- Analyse de la situation de l'école des Hauts-Plateaux-Euclide-Fournier à St-Charles-Garnier – avis d'intention;
- Analyse de la situation de l'école des Cheminots-du-Sommet à Padoue concernant le maintien ou la fermeture – rapport du comité d'analyse;
- Assurances générales complémentaires à la CSDP – octroi du contrat;
- Nomination de M. Daniel Thibeault au poste de commissaire pour la circonscription no 18;
- Nomination de Mme Aline Morissette au poste de directrice de l'école de l'Estran à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2011.

#### **▪ Ajournement de la séance ordinaire du 30 mai 2011 tenu le 13 juin 2011 :**

- Remise d'un certificat de reconnaissance à Mme Karine St-Cyr, enseignante, et à ses élèves de 6<sup>ème</sup> année pour leurs efforts et leur persévérance dont ils ont fait preuve tout au long de l'année scolaire dans la cadre du projet « *Les livres : une révélation, une passion* »;
- Adoption des disciplines objets d'épreuves uniques et internes à la CSDP, juin 2012;
- Réfection de l'auditorium à l'école du Mistral – octroi du contrat;
- Règles de répartition des allocations budgétaires de fonctionnement et d'investissement - année 2011-2012;
- Détermination du nombre de représentantes et de représentants aux conseils d'établissement des écoles en 2011-2012;
- Demande d'autorisation d'adopter un budget qui prévoit des dépenses supérieures aux revenus (budget déficitaire);

- Motion de félicitations adressée à M. Gaston Rioux pour son élection à la présidence de la Fédération des comités de parents du Québec;
- Information de la démission de M. Gaston Rioux, commissaire parent de l'ordre primaire, effective en date du 9 juin 2011.

#### **11.2 Agent à l'information (Mme Ann Marchand)**

Invitation à lire les communiqués qui vous sont acheminés, soit de la CSDP, de la FCPQ et du MELS.

#### **11.3 Comité de transport (Mme Élisabeth absente)**

#### **11.4 Comité EHDA (Mme Cathy Ouellet)**

La dernière rencontre s'est tenue le 24 mai 2011 en présence de M. Marc Girard, directeur des Services des ressources financières, et de son adjointe, Mme Anne Santerre. Il fut question des coupures budgétaires demandées par le MELS à la CSDP. Il ne devrait pas y avoir de coupure dans les services auprès de cette clientèle mais plutôt une réorganisation des services. Un manque à gagner d'environ de 1 million de \$ mais qui serait récupérable dans de nouvelles subventions et de réaménagements de personnel (sans coupure de postes).

Question soulevée : Est-il raisonnable de voir un élève du primaire voyager dans un autobus transportant des élèves du secondaire pour se rendre à son école, et de là quitter à la fin des classes pour se rendre à la maison?

#### **11.5 Correspondance (Mme Ann Marchand)**

La correspondance pertinente est acheminée sur une base régulière aux délégué(e)s et substituts par l'agente à l'information.

#### **11.6 COSMOSS (Mme Ann Marchand)**

La 1<sup>e</sup> réunion du comité sur l'intégration socio-professionnelle s'est tenue récemment; la déléguée fut bien accueillie par les membres de la table de concertation. Le sujet traité portait principalement sur l'intégration des 16 ans et + avec l'aide des organismes en lien avec cette mission. La prochaine réunion est prévue en septembre 2011.

### **12.0 DIVERS**

#### **12.1 Structure du rapport annuel 2010-2011 du comité de parents**

La structure du rapport du comité de parents pour 2010-2011 sera similaire à celle de l'an dernier.

#### **12.2 Lettres de remerciements aux commanditaires (conférence du 30 avril 2011)**

Des lettres de remerciements seront envoyées aux principaux commanditaires de la journée-conférence du 30 avril dernier. Mme Ann Marchand fera un suivi.

#### **12.3 Remplacement de Mme Yannick Ouellette au comité « *Saines habitudes de vie* » de l'organisme COSMOSS**

Cette nomination sera faite en octobre prochain compte tenu de l'évolution des dossiers.

#### **12.4 Motion de félicitations à M. Gaston Rioux pour son élection à la présidence de la Fédération des comités de parents du Québec**

Les membres et substituts transmettent leurs plus sincères félicitations à M. Gaston Rioux pour sa récente nomination à la présidence de la FCPQ et lui souhaitent beaucoup de succès.

#### **12.5 Démission de M. Gaston Rioux et nomination au poste de commissaire représentant du comité de parents, de l'ordre primaire**

Les membres présents sont informé(e)s par Madame Ann Marchand de la démission de Monsieur Gaston Rioux comme commissaire-parent de l'ordre primaire. Les membres sont invités à procéder par mise en candidature ou encore à manifester leur propre intérêt à combler ce poste pour terminer le mandat de Monsieur Rioux, soit environ 4 mois. Un vote secret se tiendra si nécessaire.

Considérant l'intérêt démontré par Madame Ann Marchand, présidente du conseil d'établissement de l'école Élisabeth-Turgeon et déléguée au comité de parents, à occuper un tel poste;

**CP-10-11-109R-87**

**Il est proposé par Madame Yannick Ouellette, appuyé par Madame Chantale Lévesque, que les membres du comité de parents entérinent la nomination de Madame Ann Marchand au poste de commissaire de l'ordre primaire, représentante du comité de parents, pour compléter le mandat de Monsieur Gaston Rioux. Adopté à l'unanimité.**

**12.6 Dossier-récréation (demande de Mme Micheline Lizotte)**

Mme Micheline Lizotte désire être informée de la façon dont les récréations des jeunes se déroulent dans vos écoles. Vous pouvez lui faire parvenir vos informations par courriel au cours des prochaines semaines.

**12.7 Participation des parents à l'assemblée générale (de leur école)**

Différentes suggestions sont apportées visant à augmenter ou à mousser la participation des parents lors de la tenue des assemblées générales de parents dans les écoles :

- Agencer les assemblées générales de classe et l'assemblée générale des parents;
- Présence du président(e) du CE aux cliniques du préscolaire;
- Sondage auprès des parents pour connaître les sujets à discuter lors de l'assemblée générale; ateliers de discussions et présence d'un conférencier(e) et/ou d'un animateur;
- Goûter avec les parents, enfants et enseignants.

**12.8 Sondage sur la journée-conférence du 30 avril dernier**

Présentation du bilan (statistiques) préparé par M. Yve Rouleau. Les commentaires démontrent une satisfaction générale des personnes ayant participé à la journée-conférence et aux activités connexes. La participation fut de 151 personnes.

**13.0 ÉVALUATION DE LA RENCONTRE**

Une réunion très intéressante, encore une fois bien remplie.

**14.0 DATE DE LA PROCHAINE REUNION**

La prochaine rencontre aura lieu le 30 août 2011, à 19 h 15, au centre administratif de la Commission scolaire des Phares.

**15.0 LEVEE DE L'ASSEMBLEE**

**CP-10-11-109R-88**

**Il a été proposé par Mme Kathleen Baker, appuyé par Mme Katie Bérubé, et résolu de lever la séance à 21 h 40.**

-----  
Ann Marchand  
Présidente de la réunion

-----  
Yannick Ouellette  
Secrétaire